



INSTITUT
DES SCIENCES
ET TECHNIQUES
DE VALENCIENNES

**Compte Rendu du Conseil
d'Administration
I.S.T.V.
du 11 Décembre 1996**

Membres présents

Collège A : Madame FOLLET, Messieurs BRUNEEL, FREVILLE, MILLOT, OUDIN, SOENEN

Collège B : Messieurs GOUTIN, VALEIN, RAVIART, PICART

Collège AITOSS : Mesdame BURY, CHARLES, Monsieur DANJOU

Collège Etudiants : Madame DERVIAUX MONIER, Mesdemoiselles BAIVIER, LEPOIVRE, Messieurs CANAPLE, DEVOISE, LEFEBVRE, RENAUX

Collège des Personnalités Extérieures : Madame LANCELLE, Messieurs JONCQUEL, MORIN, VANESSE

Membres de droit : Mesdames DUBAR, MERVIEL, Messieurs BERGER, COULIER, DELAPORTE, DEWALLY, DUBAR, GOUTIN, GUERIN, LEPOUTRE, LEROY, LEVEL, LOCHEGNIES, POPIEUL, SALLEZ, SANTENS, MENNECIER, VANCEULEBROECK, KABILA, OURAK

Membres excusés

Madame BELLANGER, BUATOIS, MAQUINGHEN, Messieurs ASSAAD, BENAMEUR, GANTSOU, GAZALET, GOBERT, GOICHOT, MANDIAU, PIECHOWIAK, SAGAR

Pouvoirs

Mr FRESNEL	à	Mme LANCELLE
Mr NICAISE	à	Mr FREVILLE
Mr TABKA	à	Mr VALEIN
Mr MENART	à	Mr RAVIART
Mr TELLE	à	Mr CANAPLE



Les Décisions

- 1) Approbation du Compte Rendu du CA du 9/10/96 à l'unanimité.
- 2) Approbation du Budget Initial à l'unanimité.
- 3) Approbation du Programme pluriannuel à l'unanimité
- 4) Approbations des Conseils de Certificat à l'unanimité
- 5) Approbation des subventions de fonctionnement aux associations à l'unanimité moins une voix.
- 6) Approbation des subventions de fonctionnement à la majorité moins une voix.
- 7) Adoption de la nouvelle Commission de Choix à l'unanimité
- 8) Adoption de la nouvelle Commission de Validation des Acquis à l'unanimité.

La séance est ouverte à 16h, Monsieur LEVEL remercie les participants et présente les nouveaux membres du Conseil d'Administration, Messieurs KABILA, OURAK et VANESSE.

1) Approbation du Conseil d'Administration du 9 Octobre 1996

Monsieur LEVEL passe à l'approbation du compte rendu du Conseil d'Administration.

Approbation du CA du 9 Octobre 96 à l'unanimité.

2) Présentation du Budget Initial 1997

* **Formation initiale** : les recettes pour la formation initiale sont constituées de :

- la **Dotation Globale de Fonctionnement** (95 % de la dotation 96) soit 10 332 469,8 F.
- des **crédits d'Equipement** (65% de la dotation 96) soit 552 500 F
- des **recettes contractualisées** : Tutorat, Relations Internationales, surcoût des antennes, Informatique Pour Tous, DRED) soit 842 000 F
- de **ressources propres** : Taxe d'apprentissage, frais de dossier, droits spécifiques soit 1 458 249 F.
- **préparation au Concours CAPES-CAPET** (80% du budget 96) soit 189 005 F
- des **recettes internes** 200 000 F.

Les Dépenses de la formation initiale sont divisées en trois grandes rubriques :

Fonctionnement

- 2 766 500 F sont consacrés aux charges communes de l'ISTV
- 1 270 000 F aux Filières Pédagogiques
- 1 095 000 F aux Travaux Pratiques

Equipement

- 120 723,8 F en Charges Communes
- 336 000 F en Filières Pédagogiques
- 286 000 F en Travaux Pratiques

Personnel

- 7 700 000 F

La grande différence par rapport au budget initial de 1996 concerne une DBM de report d'Equipement en charges communes de 579 717,95 F. Cette DBM est destinée à alimenter une première tranche du Programme Pluriannuel d'Investissement de l'ISTV et concerne l'acquisition de matériel électronique, audiovisuel, informatique, automatique.

*** Présentation du Budget de la Formation Continue:** les recettes de la Formation Continue pour le Budget Initial 1997 sont estimées à 3 900 000 F et réparties de la façon suivante

- 1 745 830 F pour les PICS
- 80 000 F pour le Conseil Régional
- 290 000 F pour la MAFPEN
- 576 170 F pour INTERREG
- 208 000 F pour le FEDER
- 1 000 000 F pour la Facturation (1,4 %)

Les Dépenses de la formation Continue sont divisées en trois grandes rubriques :

Fonctionnement

- 1 500 000 F sont consacrés aux Charges Communes
- 100 000 F aux Filières Pédagogiques
- 100 000 F aux Travaux Pratiques

Equipement

- 100 000 F en Filières Pédagogiques
- 100 000 F en Travaux Pratiques

Personnel

- 2 000 000 F

Monsieur SOENEN fait remarquer que le budget attribué à l'EIGIP (250 KF de fonctionnement et 40 KF d'Équipement) ne lui permettra pas de fonctionner comme une école d'ingénieur.

Monsieur LEVEL répond que l'ISTV a plusieurs filières fortement professionnalisées : l'EIGIP, l'IUP Génie Électrique et Génie Civil, l'audiovisuel et dans une moindre mesure la filière mécanique. Il précise que l'ISTV représente un tout et que la solidarité doit jouer entre les filières. Le budget proposé permet une répartition des moyens, tout le monde bénéficiant des mêmes droits. Il souligne qu'un budget de 250 000 francs en fonctionnement lui semble raisonnable.

**Vote du budget en Formation Initiale à l'unanimité - 1 contre
Vote du budget en Formation Continue à l'unanimité**

3) Programme pluriannuel d'Équipement

Monsieur LEVEL présente ensuite la première partie du programme pluriannuel d'équipement d'un montant de 450 000 francs. Ils seront consacrés à l'acquisition d'équipements pour les salles d'automatique, d'électronique, d'audiovisuel, de mécanique, et d'informatique (cf doc).

**Cette première partie du programme pluriannuel d'équipement
est votée à l'unanimité**

4) Résultats d'examens

Monsieur LEVEL constate une baisse dans les résultats des DEUG, néanmoins, il indique que la comparaison avec les autres années est difficile compte tenu de l'instauration du Tronc Commun. Le point positif de ce Tronc Commun est que les enseignants de 2^d cycle ont pu noter que les 44 % d'étudiants qui sont passés en seconde année ont de bien meilleurs résultats que les années précédentes.

Monsieur SOENEN intervient en indiquant que l'UVHC se doit d'attirer le plus grand nombre de candidats, et donc que l'effort pédagogique devra s'effectuer au niveau du 1^{er} Cycle. En effet de tels résultats peuvent conduire à un avis défavorable du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ainsi qu'un mauvais impact sur les bacheliers.

Monsieur LEVEL insiste sur le fait que si ce recrutement n'est pas fait correctement, les problèmes seront reportés au 2^d Cycle, et si les étudiants n'apportaient pas satisfaction dans les entreprises, l'image de l'ISTV serait remise en cause. En ce qui concerne les résultats des DEUG, il indique que Monsieur KABILA et lui-même travaillent à

sensibiliser les enseignants. De plus, les responsables pédagogiques vont être dotés d'une salle pour accueillir les étudiants, ce qui permettra une meilleure communication, et un meilleur suivi des étudiants en situation difficile. De plus, un document sera établi avant la fin de l'année scolaire, qui contribuera à l'accueil et au suivi des étudiants.

Monsieur SOENEN attire l'attention sur le fait que c'est de l'analyse de ces résultats que vont dépendre les moyens dans les années à venir. Plusieurs anomalies ont été constatées dans le tableau des résultats d'examens suite à une erreur de saisie informatique, une nouvelle version sera donc établie et transmise aux conseillers.

5) Conseils de Certificats

Monsieur LEVEL rappelle qu'il convient d'être rigoureux quant à la l'organisation et la rédaction des Conseils de certificat. Il faut également prévoir au cours de ces conseils, les modalités d'examens en 2de session. Les modalités votées en Conseil de certificat ne doivent pas évoluer en cours d'année.

Monsieur LEVEL passe ensuite au vote des Conseils de Certificats du DEA Sciences de la Communication et de l'Information, DESS CMAO, DU Post-grade Montage et Coordination d'Opérations Immobilières, DESS Ergonomie Industrielle.

Les Conseils de Certificats sont adoptés à l'unanimité.

6) Subventions de fonctionnement aux associations

De nouvelles associations ont été créées cette année, de ce fait, les demandes ont augmenté alors que le budget accordé aux subventions est resté égal à l'an dernier. Monsieur LEVEL précise qu'à terme, l'ISTV ne pourra plus subventionner toutes les associations. Il convient de préciser qu'il est aujourd'hui question des subventions de fonctionnement et que les subventions spécifiques seront adoptées lors d'un prochain Conseil d'Administration.

Les subventions de fonctionnement sont adoptées à la majorité moins une voix

7) Informations sur les postes enseignants

cf document.

8) Evolution des statuts

Cette demande émane de l'EIGIP qui souhaite avoir un peu plus d'autonomie et une lisibilité plus marquée dans le système universitaire et vis à vis de l'extérieur.

Monsieur LEVEL souhaite que ce projet soit mûrement réfléchi par l'ensemble des membres de l'Institut.

Monsieur FREVILLE propose la mise en place d'un groupe de travail et de réflexion sur cette évolution des statuts.

Monsieur LEVEL promet qu'une commission sera créée au 15 janvier 1997.

9) Questions diverses

* Liste des membres de la Commission de Choix ISTV **votée à l'unanimité**

* Liste des membres de la Commission de Validation des Acquis **votée à l'unanimité**

La séance est levée à 18h30. Monsieur LEVEL remercie les participants de leur attention.

Valenciennes, le 21 Novembre 1996

P. LEVEL

Le Directeur de l'ISTV

